05/07/2021 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE

SÉANCE ORDINAIRE LUNDI 5 JUILLET 2021 À 20H ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Tirage de vingt bons d'achat de 25\$ pour St-Adelphe en Fleurs.
- 3. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021.
- 4. Approbation des comptes.
- 5. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
- 6. Entériner l'acceptation de la soumission d'Asphalte St-Ubalde Inc. pour des travaux de pavage sur gravier et de rapiéçages d'asphalte dans différents secteurs.
- 7. Marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, logos, lignes d'arrêt et hachurage.
- 8. Mandat à l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. pour l'exécution des travaux de débroussaillage et d'émondage réalisés sur différents rangs du territoire.
- 9. Approbation du mandat accordé par le directeur général à M. Denis Francoeur pour la coupe de six arbres sur la rue du Couvent.
- 10. Demande de prêt gratuit de la salle municipale par Mme Anne-Marie Charest pour des classes de yoga.
- 11. Demande de location à titre gracieux de la salle communautaire par M. Michel Marcotte, directeur de l'École de Taekwon-do Michel Marcotte, afin d'offrir des cours de Taekwon-do.
- 12. Varia:
 - a. Mandat à André Bouvet Ltée
- 13. Période de questions
- 14. Levée de l'assemblée

Daniel Bacon

Daniel Bacon, directeur général, Sec. Trésorier

5 juillet 2021 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE MRC DE MÉKINAC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le cinquième jour de juillet de l'an 2021, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Mario Montambault, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

(1) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20H00.

<u>Tirage de 20 bons d'achat de 25 \$ chacun, échangeables dans un commerce reconnu de la municipalité, dans le cadre du concours « St-Adelphe en Fleurs »</u>

Gagnant/es:

Madame Carole Bordeleau Madame Sylvie Paquin

Monsieur Normand Cossette Monsieur Jocelyn Champagne

Madame Danielle Jobin

Monsieur René Thiffault

Monsieur Guy Germain

Madame Liette Perron

Madame Andréanne Angel

Madame Colette Jucker

Madame Julie Michel (Ferme Pierlie)

Monsieur Alain Cloutier

Monsieur Ronald Perron Madame Karine Leduc (Ferme Repau)

Madame Julie Morasse Monsieur André Jacob Madame Colombe Carpentier Madame Lise Veillette Monsieur Keven Gagnon Monsieur Gérald Lafontaine

2021-07-123 <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire.

Adopté

2021-07-124 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier M. Daniel Bacon.

Adopté

2021-07-125 Approbation des comptes

16541 Centre Loisirs St-Adelphe 16542 Hydro-Québec 16543 Annulé	16 614,52 2 981,29 103,48
16544 Postes Canada	98,31
16545 Pharmacie Christine Béland 16546 Jean-Philippe Drolet	39,98 41,40
16547 Fondation Foyer Ste-Thècle	75,00
16548 Hélène Bordeleau	97,75
16549 Marcel Gauthier	1 516,67
16550 Pierre Buisson	687,05
16551 Roger Drouin	100,00
16552 Jacques Gagnon	50,00
16553 André Gagnon	50,00
16554 Daniel Bacon	37,07

16555 Telus 16556 Jacques Gagnon 16557 André Gagnon 16558 Roger Drouin 16559 Pierre Buisson 16560 Postes Canada 16561 Telus 16562 Hydro-Québec 16563 Pierre Buisson 16564 Roger Drouin 16565 Hélène Bordeleau 16566 Gérard Gagnon 16567 Christian Trudel 16568 Hydro-Québec 16569 Roger Drouin 16570 Pierre Buisson 16571 Daniel Bacon 16572 Postes Canada Frais fixes	138,50 125,00 125,00 100,00 687,05 103,48 677,31 2 449,85 1 272,05 145,50 136,00 45,00 100,00 1 929,91 100,00 687,05 26,43 24,88 52 403,41
16573 ADN Communications 16574 Asso. Forestière Vallée du St-Maurice	56,09 4,60
16575 Buromobil St-Maurice 16576 Centre Jardin Multi-Fleurs	189,71 3 487,99
16577 Service cité propre	3 615,96
16578 Coop Novago	1 305,53
16579 Distribution Robert	212,15
16580 Daniel Durocher	62,09
16581 Eurofins	338,89
16582 Gagnon Moteur électrique	718,59
16583 Groupe A & A	120,36
16584 JM Sport	92,52
16585 Maçonnerie Pierre Lacasse	597,87
16586 Lettrage Plamondon	643,86
16587 Location St-Tite 16588 MGEF	459,89
16589 MRC Mékinac	3 003,72 7 290,92
16590 OMH Mékinac	6 152,00
16591 Oze Publicité	436,91
16592 Signoplus	205,19
16593 Priorité Stratj	579,47
16594 Wolseley	1 229,48
16595 Denis Francoeur	600,00
16596 La Capitale	814,72

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu :

> Que le directeur général/sec. Trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

> Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec. Trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de juin 2021 au montant de 84 621,92\$ ci-dessus approuvés. Adopté

Lecture de la correspondance

MTQ: Remboursement des travaux effectués sur la route 352 au montant de 924\$.

MTQ : Acceptation de l'aide financière de 25 000\$ dans le programme d'aide à la voirie local, volet projets particuliers d'amélioration.

Transports Canada: Lettre de préoccupation concernant les dernières inspections du passage à niveau de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

MAMH: Importance d'avoir bien en vue et facilement accessible des défibrillateurs cardiaques.

- <u>MAMH</u>: Nouvelles obligations qui incombent désormais aux municipalités afin qu'elle se conforment aux exigences du RQEP, notamment en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable.
- Ministère de la Santé Publique : Report des échéances du paiement de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sureté du Québec Année 2021.
- <u>Ministère de la Culture et des communications</u>: Mesures transitoires et nouvelles dispositions suite à l'abolition le 1^{er} avril dernier, de la loi modifiant la Loi sur le Patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives.
- <u>CIUSSS MCQ</u>: Aide financière de 16 153\$ pour l'année financière 2021-2021 dans le cadre du soutien aux actions en matière de sécurité alimentaire visant les personnes à faible revenu Les Incroyables Comestibles de Saint-Adelphe.
- <u>Sureté du Québec</u>: Monsieur Olivier Gervais, nouveau parrain pour la municipalité de Saint-Adelphe.

Caisse Desjardins Mékinac - des Chenaux : Ristourne de 479,46\$.

CTAM: Résultats pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

Coop Novago: Ristourne de 40,23\$.

2021-07-126 <u>Dépôt de la correspondance aux archives</u>

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général M. Daniel Bacon.

Adopté

2021-07-127 <u>Entériner l'acceptation de la soumission d'Asphalte St-Ubalde inc. pour des travaux de pavage sur gravier et de rapiéçages d'asphalte dans différents secteurs</u>

- CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe entend faire exécuter des travaux de rapiéçages d'asphalte (pavage sur pavage) sur le rang Sud-Est, ainsi que sur certaines rues dans le périmètre urbain;
- CONSIDÉRANT que la susdite Municipalité a demandé des soumissions sur invitation auprès de quatre entrepreneurs pour l'exécution des travaux;
- CONSIDÉRANT que la soumission d'Asphalte St-Ubalde Inc. s'est avérée être conforme au devis et la plus basse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission d'Asphalte St-Ubalde Inc. pour l'exécution de travaux de rapiéçages d'asphalte sur le rang Sud-Est et à différents endroits dans la municipalité au coût de 59 394\$ plus taxes.

Adopté

2021-07-128 <u>Marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, logos, lignes d'arrêt et hachurage</u>

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe désire procéder au marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, lignes d'arrêt, logos et hachurage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat de marquage de la chaussée à la compagnie LIGNEPRO selon le tableau des prix suivants:

Ligne de stationnement : 460,00 \$

Ligne d'arrêt : 462,00 \$
Logo stationnement interdit : 24,00 \$
Logo handicapé : 10,00 \$
Hachurage : 390,00 \$
Pour un grand total avant taxos : 1,346,00 \$

Pour un grand total avant taxes : 1 346,00 \$ Adopté

2021-07-129 <u>Mandat à l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. pour l'exécution des travaux de débroussaillage et d'émondage réalisés sur différents rangs du territoire</u>

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. à réaliser des travaux de débroussaillage, au coût de 200\$ de l'heure, sur différents rangs du territoire, puisque des branches s'élèvent au-dessus du chemin et nuisent à la conduite automobile ainsi qu'au déneigement l'hiver;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. au coût de 200\$ de l'heure pour l'exécution des travaux de débroussaillage et d'émondage exécutés sur différents rangs et ce, pour un maximum de 50 heures.

Adopté

2021-07-130 Approbation du mandat accordé par le directeur général à M. Denis Francoeur pour la coupe de six arbres sur la rue du Couvent.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le mandat accordé par le directeur général à M. Denis Francoeur pour la coupe de six arbres situés sur la rue du Couvent et ce, pour un montant total de 600\$.

Adopté

2021-07-131 <u>Demande de prêt gratuit de la salle municipale par Mme Anne-Marie Charest pour des classes de yoga et de méditation</u>

CONSIDÉRANT que madame Anne-Marie Charest a présenté une demande pour le prêt gratuit de la salle municipale dans le but d'offrir des classes de yoga et de méditation à notre population les lundis soir de 17h30 à 19h00 et le mercredi matin de 10h00 à 11h15. La date de début des cours est le lundi 13 septembre 2021.

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte à nos citoyennes et à nos citoyens de participer à ces classes dans notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le prêt gratuit de la salle municipale à madame Anne-Marie Charest pour des classes de yoga et de méditation qui se tiendront les lundis ainsi que les mercredis matin.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe exige cependant que les règles de la Santé Publique en vigueur concernant la pandémie du Covid-19 au moment du début des cours de yoga soit respectées et fera signer un document à cet effet par Madame Charest

Adopté

2021-07-132 <u>Demande de location à titre gracieux de la salle communautaire par M. Michel Marcotte, directeur de l'École de Taekwon-do Michel Marcotte, afin d'offrir des cours de Taekwon-do</u>

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Marcotte souhaite pouvoir utiliser la salle communautaire pour ses professeurs et ainsi, y faire des cours de Taekwon-do du mardi 21 septembre au 7 décembre 2021 (12 semaines) de 17h à 18h;

CONSIDÉRANT que monsieur Marcotte assure que les consignes émises à ce momentlà par la Santé Publique concernant la distanciation sociale et les mesures d'hygiène pendant la pandémie du coronavirus seront suivis à la lettre.

CONSIDÉRANT que les cours seront offerts par Madame Aby Vallée.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon Et résolu

Que la municipalité de St-Adelphe autorise monsieur Michel Marcotte, directeur de l'École de Taekwon-do Michel Marcotte à utiliser la salle communautaire les mardis du 21 septembre au 7 décembre 2021 de 17h à 18h pour des cours de Taekwon-do tout en respectant les consignes de distanciation sociale et d'hygiène émises par la Santé Publique.

Que la municipalité de St-Adelphe autorise l'instructrice madame Aby Vallée a utilisé la salle communautaire au nom de l'École de Taekwon-do Michel Marcotte.

Adopté

2021-07-133 Mandat à André Bouvet Ltée

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu:

Que la municipalité de St-Adelphe mandate la compagnie André Bouvet Ltée pour faire une entrée d'eau au 635 route 352 au coût de 4000\$ incluant les plans et devis.

Adopté

2021-07-134 Levée de l'assemblée à 20h27

I est proposé par monsieur le	conseiller Denis Savard que la séance soit le